

ASSEMBLEE DE QUARTIER OUEST

01 octobre 2015

COMPTE RENDU



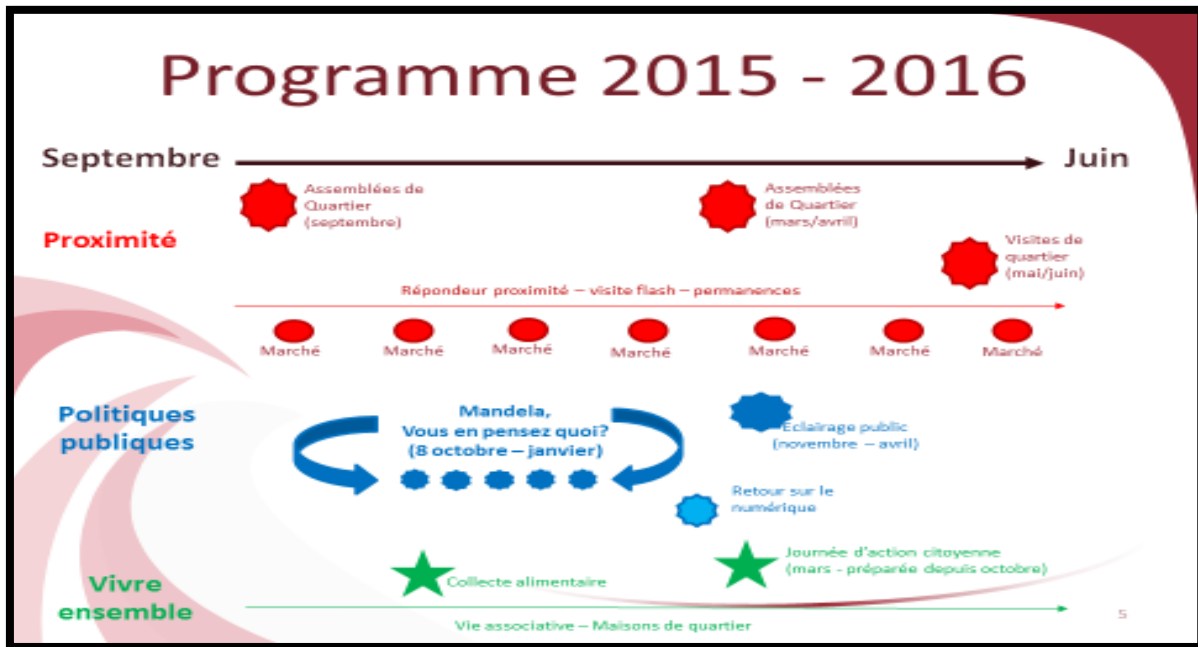
Salle Delaune – 50 participants

Introduction de la soirée

Myrienne COCHE, 1^{ère} Adjointe au Maire ouvre cette Assemblée de quartier Ouest en annonçant le programme de la soirée et en excusant Madame Le Maire.

I. Programme 2015-2016 de la démocratie participative

Michelle Janin, Adjointe au Maire en charge de la Citoyenneté, de la Démocratie participative et de la Politique de la ville, présente ensuite le programme 2015-2016 de la Démocratie Participative et les différents dispositifs auxquels les participants peuvent s'inscrire.



II. Les travaux du Quai 9 et du Pont Saint-Christophe



Quai 9 en septembre 2015

Mireille PEYRE, Adjointe Chargée de la politique Culturelle, de la promotion de la culture et de langue bretonne, du Patrimoine Culturel et du Tourisme présente l'avancée des travaux de l'espace culturel Quai 9 dont la phase de construction des travaux a débuté en juillet 2015. La « coque » du bâtiment sera terminée en 2015, les huisseries extérieures sont prévues début 2016 et les travaux extérieurs et la pose de la vêtue pour fin 2016. L'élue rappelle que le chantier, c'est 18 entreprises qui représentent 10 corps de métier, en général du pays de Lorient.

Le projet Quai 9, c'est aussi l'identité du lieu à développer, la médiation culturelle à poursuivre, l'équipe de l'espace à constituer et enfin, la programmation 2017 à préparer.

L'élue cite alors les qualités du futur espace culturel:

- 1500 places debout
- Une scène de 300 m2

- Accessibilité
- 2 salles de 150 m2 chacune que l'on peut regrouper
- Wifi
- Vidéoprojecteur
- Sono
- Ecran...

A la question d'un participant qui demande quelle sera la place accordée aux associations dans ce nouvel espace, l'élue répond qu'il s'agit d'un équipement culturel et associatif.

Les travaux du Pont Saint-Christophe



3

Eric MAHE, Conseiller municipal délégué aux travaux de voirie présente les travaux du Pont Saint-Christophe en précisant que ceux-ci débuteront le 21 octobre 2015 pour une livraison prévue fin juillet 2016 avant le Festival Interceltique. Un plan de circulation alternatif sera mis en place pendant toute la durée des travaux. Ces travaux sont engagés par le Conseil Départemental.

3 étapes :

- Installation du chantier sur la rive gauche de Lanester → circulation non bloquée
- Gros travaux + éclairage public → maintien d'un lampadaire sur deux
 - Moins de consommation d'énergie
 - Maîtrise du budget
 - Impact sur l'environnement

Enrobé → travaux de nuit

Impact sur la circulation → maintien de 2 voies. (A noter le passage de 24 000 véhicules /jour)

Réaction des participants

- Sur la nécessaire création de larges passages pour piétons et cyclistes car le pont est dangereux pour ces usagers. En plus, cela permettrait de limiter la vitesse des automobilistes.
- Sur la définition de voie cyclable protégée : le marquage au sol ne semble pas suffisant, un participant cite l'exemple des Pays-Bas qui mettent des murets pour séparer les voies. Il propose même une voie cycliste à double sens.
- Les relations entre les cyclistes et les piétons ne sont pas toujours faciles : le partage n'est pas si aisé. Il est important d'éduquer : les trottoirs aux piétons et les pistes cyclables aux vélos !
- Les déplacements doux sont à favoriser : la Ville doit continuer à les développer.

Eric MAHE ajoute que si l'idée est de passer à 3 voies pour gagner de l'espace pour les vélos, la problématique posée est l'accès à l'hôpital par les véhicules d'urgence qui auront priorité sur la piste cyclable.

III. L'actualité de la ville, du quartier

1. **Philippe GARAUD, Conseiller municipal chargé de la proximité** présente ensuite aux participants la loi de juillet 2015, relative au stationnement, qui sanctionne de 135 € les mauvais stationnements :
 - Sur les passages piétons
 - Sur les trottoirs
 - Sur les places handicapées
 - Sur les pistes cyclables
 - Gênant la circulation...

Cette problématique est récurrente dans les fiches de proximité reçues par la municipalité.

4

Questions et réactions diverses sur l'actualité de la ville et du quartier

Questions des participants	Réponses des élus
<ul style="list-style-type: none">- Un participant trouve exagérée l'augmentation de 35€ à 135€ ; il estime que c'est accepter que ceux qui ont les moyens puissent plus facilement outrepasser la loi.- Un second participant ajoute que la sanction aurait dû être alourdie de retrait de points de permis.- Un autre demande ironiquement si la police municipale peut se verbaliser elle-même quand elle est mal garée.- La signalétique au sol pose la question des stationnements 5m avant les passages piétons sur la commune.- Le manque de place et la problématique de parking autour de l'Hôtel de Ville est soulignée : la proposition est faite de mettre en place des zones 10mn ou de rendre les parkings payants pour un meilleur turn over.- Le stationnement Rue Jean Jaurès n'est pas facile pour les riverains avec le nombre de zones bleues important. La Ville devrait s'adapter à l'ouverture ou à la fermeture des	<ul style="list-style-type: none">- Un élu répond qu'effectivement les agents de la Ville doivent aussi respecter le code de la route comme tous les usagers.

commerces pour supprimer ou ajouter des zones bleues.

- Un participant pense que ce type de réunion devrait être mieux organisé en préparant les gens à participer. Il estime que la préparation a été mal faite.